

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130718-2013_A109-DE
Date de télétransmission : 24/07/2013
Date de réception préfecture : 24/07/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 JUILLET 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS
MASINI

2013_A109

OBJET : Finances - Budget - Inscriptions, modifications et clôtures d'AP/CP du Budget général

Le 18 juillet 2013, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle Emilien Ventre à Rousset, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 12 juillet 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - ALBERT Guy - AMIEL Michel - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARRET Guy - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOYER Michel - BRAMI Héliot - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DI CARO Sylvaine - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GROSSI Jean-Christophe - GUINDE André - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LOUIT Christian - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MATAS Henri - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MERGER Reine - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - PAOLI Stéphane - PIN Jacky - QUARANTA Alain - RENAUDIN Michel - RIVET-JOLIN Catherine - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRINQUIER Noëlle - VILLEVIELLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : GOUIRAND Daniel suppléé par CHALLIER Antoinette - LECLERC Jean-François suppléé par ODERMATH Eric - ORCIER Annie suppléée par LANFRANCO Anne - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : BARBAT-BLANC Odile donne pouvoir à GARÇON Jacques - BAUTZMANN Marcel donne pouvoir à MARTIN Régis - BENNOUR Dabha donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - BERNARD Christine donne pouvoir à PAOLI Stéphane - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - BRUNET Danièle donne pouvoir à GALLESE Alexandre - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre - DAVENNE Chantal donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - DELOCHE Gérard donne pouvoir à GERACI Gérard - DEVESA Brigitte donne pouvoir à LOUIT Christian - DILLINGER Laurent donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - DUFOR Jean-Pierre donne pouvoir à MUSSET Alain - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à BRAMI Héliot - FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges - FOUQUET Robert donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric donne pouvoir à CANAL Jean-Louis - JONES Michèle donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à TAULAN Francis - LONG Danielle donne pouvoir à ALBERT Guy - MICHEL Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - MOYA Patrick donne pouvoir à ROUSSEL Jacques - OLLIVIER Arlette donne pouvoir à SILVESTRE Catherine - PATOT Gérard donne pouvoir à BUCCI Dominique - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - PIERRON Liliane donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - PIZOT Roger donne pouvoir à CURINIER Erick - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude - POTIE François donne pouvoir à MAS Jean-Louis - ROVARINO Isabelle donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - TONIN Victor donne pouvoir à CHEVALIER Eric - TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMAROUCHE Annie - AREZKI Alain - BERENGER Patrice - BOULAN Michel - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CATELIN Mireille - CIOT Jean-David - DAGORNE Robert - DE PERETTI François-Xavier - DEVAUX Pierre - GARNIER Eliane - GERARD Jacky - GOURNES Jean-Pascal - GUEZ Daniel - HAMARD-OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LICCIA Marcel - MALLET Raymond - MEDVEDOWSKY Alexandre - MOHAMMEDI Amaria - MOUGIN Jacques - NELIAS Mireille - PERRIN Jean-Claude - RIVORY Olivia - ROUARD Alain - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 18 JUILLET 2013

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Ressources - Finances

Objet : Budget – Inscriptions, modifications et clôtures d’AP/CP du Budget général-

Décision du conseil

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l’ouverture, la révision et la clôture d’autorisations de programme et de crédits de paiement.

Exposé des motifs :

Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d’immobilisations déterminées, acquises ou réalisées, ou à des subventions d’équipement versées à des tiers.

Les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales précisent que la section d’investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme.

Celles-ci constituent la limite supérieure des engagements juridiques pluriannuels qui peuvent être pris. Elles demeurent valables jusqu’à ce qu’il soit procédé à leur annulation et peuvent être révisées.

Il convient aujourd'hui :

- de procéder à l'ouverture d'autorisations de programme afin d'intégrer de nouvelles opérations ;
- de réviser les autorisations de programme existantes compte tenu des modifications de programme.

1 – Ouverture des autorisations de programme

Il convient de procéder à l'ouverture d'une autorisation de programme pour le service Travaux d'infrastructure, zone d'activités.

Cette nouvelle opération située sur la commune des Pennes Mirabeau, fait suite à la décision conjointe de la CPA et du Département des Bouches du Rhône, de financer, à hauteur de 50% chacun, la réalisation d'un giratoire entre la sortie de l'A51, en venant de Marseille, et la RD 543 qui permettra d'améliorer l'accès et la sortie de la zone de Plan de Campagne.

Pour des raisons de sécurité, cet aménagement doit être réalisé dans les meilleurs délais.

Il est proposé de confier la réalisation de cet aménagement à la SPLA.

Le montant global de l'opération sera de 2,3 M€ et s'échelonnara comme indiqué ci-dessous :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	MONTANT AP AU BP 2013	Variation 2013	TOTAL OPERATIONS	CP 2013	Reste à Financer après 2013
Plan de Campagne : rond point A51/RD543	DI335AP2	0	2 300 000	2 300 000	0	2 300 000

2 – Révision des autorisations de programme

Compte tenu de l'attribution de marchés de travaux à des prix différents des estimations, des modifications de programme ou d'aléas de chantier, les montants des autorisations de programme doivent être révisés.

Elles sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	MONTANT AP AU BP 2013	Variation 2013	TOTAL OPERATIONS	Déjà Financé au 31/12/2012	CP 2013	Reste à Financer après 2013
ENTREES DE VILLE 2008	DI50AP08	5 250 001	-730 000	4 520 001	3 244 730	1 265 000	10 271
ENTREES DE VILLE 2009	DI50AP09	7 400 000	-4 000 000	3 400 000	3 270 010	39 000	90 990
ENTREES DE VILLE 2010	DI50AP10	6 000 000	-1 600 000	4 400 000	669 634	2 290 000	1 440 366
ENTREES DE VILLE 2011	DI50AP11	5 200 000	-700 000	4 500 000	114 906	2 455 000	1 930 094
ENTREES DE VILLE AP GLOBALE	DI50AP12	9 000 000	16 500 000	25 500 000	49 163	2 128 600	23 322 237
Venelles - Réhabilitation ex RN96 - Logissons	DI311AP2	1 350 000	150 000	1 500 000	1 331 608	165 370	3 022

Entrées de ville : les opérations jusqu'alors affectées sur les Autorisations de Programme millésimées 2008, 2009, 2010 et 2011 et pour lesquelles les dépenses de maîtrise d'ouvrage de travaux n'ont pas encore été engagées sont basculées sur l'opération « AP GLOBALE TRAVAUX ENTREE DE VILLE ».

Ainsi l'AP globale comprendra désormais les entrées de ville suivantes :

COMMUNE	ENTREE DE VILLE
AIX	Minimes phases II et III
AIX	RD9 La Grassie
AIX/EGUILLES	Les figons
AIX	Les Platanes
BOUC BEL AIR	RD8n – La Babiote Violesi
CABRIES	Les Pradelles
CHATEAUNEUF LE ROUGE	ENTREE NORD
EGUILLES	RD543/RD63
FUVEAU	avenue du 8 Mai
FUVEAU	Brogilium
LAMBESC	Babonviller Phase 1
LAMBESC	Babonviller Phase 2
MEYRARGUES	Entrée Sud Phase 1
MEYREUIL	pont de bayeux
MIMET	Les Moulières
MIMET	RD58 – Les Fabres/Puits Gérard
LES PENNES MIRABEAU	La gavotte
PEYNIER	RD908/RD57
PUY Ste REPARADE	Ouest n°1 av. République RD561b
PUY Ste REPARADE	Est n°2 av. Provence RD13
ROGNES	Versailles
ROUSSET	La cairanne
ST ANTONIN	Le Bouquet
ST-CANNAT	Entrée Nord
St CANNAT	Sud Est Ch. du Puy
ST PAUL Lez Durance	RD952 Paysager
St-MARC JAUMEGARDE	RD10 Savoyards
TRETS	Leo Lagrange
VENELLES	Les Logissons 2
VITROLLES	Le Griffon

Travaux d'infrastructures communautaires : l'opération Venelles Les Logissons nécessite une augmentation du montant de l'autorisation de programme de 150.000 € suite à l'augmentation du coût des travaux.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9,

VU la délibération n°2012_A191 du Conseil Communautaire du 14 Décembre 2012 portant inscriptions, modifications et clôtures d'AP/CP du Budget Principal 2013,

VU la délibération n°2013_A079 du Conseil Communautaire du 06 juin 2013 portant inscriptions, modifications et clôtures d'AP/CP du Budget Principal 2013

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire du 18 juillet 2013.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la création de l'autorisation de programme suivante :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	MONTANT AP AU BP 2013	Variation 2013	TOTAL OPERATIONS	CP 2013	Reste à Financer après 2013
Plan de Campagne : rond point A51/RD543	DI335AP2	0	2 300 000	2 300 000	0	2 300 000

- **APPROUVER** la révision des autorisations de programme suivantes :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	MONTANT AP AU BP 2013	Variation 2013	TOTAL OPERATIONS	Déjà Financé au 31/12/2012	CP 2013	Reste à Financer après 2013
ENTREES DE VILLE 2008	DI50AP08	5 250 001	-730 000	4 520 001	3 244 730	1 265 000	10 271
ENTREES DE VILLE 2009	DI50AP09	7 400 000	-4 000 000	3 400 000	3 270 010	39 000	90 990
ENTREES DE VILLE 2010	DI50AP10	6 000 000	-1 600 000	4 400 000	669 634	2 290 000	1 440 366
ENTREES DE VILLE 2011	DI50AP11	5 200 000	-700 000	4 500 000	114 906	2 455 000	1 930 094
ENTREES DE VILLE AP GLOBALE	DI50AP12	9 000 000	16 500 000	25 500 000	49 163	2 128 600	23 322 237
Venelles - Réhabilitation ex RN96 - Logissons	DI311AP2	1 350 000	150 000	1 500 000	1 331 608	165 370	3 022

OBJET : Finances - Budget - Inscriptions, modifications et clôtures d'AP/CP du Budget général

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	114
Abstentions	2
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	112
Majorité absolue	57
Pour	112
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

AGOPIAN Jacques

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

DAVENNE Chantal

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI



24 JUIN 2013